



31/01/2019 23:01:05

Mal-logement: pour les ex-détenus, le calvaire pour trouver un toit

=(infographie+Video)=

"La liberté est plus dure que la détention": à sa sortie de prison, Jean, délinquant multirécidiviste condamné à deux ans ferme, s'est retrouvé à la rue, confronté comme plusieurs milliers de détenus chaque année, à une "sortie sèche".

En France, 68.000 personnes sortent chaque année de prison. Selon des enquêtes de l'administration pénitentiaire réalisées entre 2015 et 2017, 6% des sortants n'avaient pas de solution d'hébergement et 16% disposaient d'un logement précaire.

Or "le logement est un vecteur déterminant vers la réinsertion et contre la récidive", souligne la Fondation Abbé Pierre (FAP) qui publie vendredi son rapport annuel sur le mal-logement.

"La terre s'est effondrée quand je suis sorti" en 2010, résume Jean, qui se décrit comme un ancien "grand bandit, un gros voyou". "Là, il faut se nourrir soi-même, se loger soi-même, tout faire soi-même".

Avec 600 euros en poche pour toute fortune, sans toit, quasi effacé administrativement, sans droits ouverts aux prestations sociales et avec un livret A vide, Jean s'installe à l'hôtel.

"J'avais peur. Peur de ne rien trouver, peur de retourner dans la rue. Pas spécialement d'y dormir, mais de retomber dans la délinquance", avoue-t-il.

La rue, il la connaissait déjà. Placé par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) à huit ans, ses parents n'ont jamais cherché à reprendre leur autorité parentale. De familles d'accueil en foyers puis en internat, il s'est retrouvé seul et sans domicile à 19 ans, "sorti du système", après avoir rompu un contrat jeune majeur d'apprenti cuisinier.

"Je dormais dehors, sur le palier des gens, tout sauf les caves", se souvient cet homme qui aujourd'hui a passé la quarantaine.

Vols de voitures, trafic de stupéfiants, la rue lui fait vite prendre un mauvais tournant. "J'étais aventureux", résume-t-il. A 18 ans, il écope de sa première condamnation: un an ferme, et déjà, une "sortie sèche".

Résolu à ne pas dormir dehors après un quatrième passage en prison, il prend son sac et se présente dans un Centre communal d'action sociale (CCAS). "Je leur ai dit que je ne bougerai pas de là avant d'avoir une solution", dit-il.



"Si j'étais retourné à la rue cette fois-là, c'était voyou à vie. Je n'aurais plus été capable d'aucun effort, je me serais laisser aller", dit-il.

Orienté vers les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), il obtiendra une place dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CASP-Arapej).

"Sans logement, il n'y a pas de repère, je ne peux pas me laver, travailler", explique-t-il. D'abord, un toit, "après, tout s'enchaîne".

Reconnu prioritaire Dalo (Droit au logement opposable) et SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation), il est aujourd'hui en attente d'un logement social. "Ca peut arriver du jour au lendemain", se réjouit celui qui a lancé sa propre entreprise il y a un an.

Désormais "clean", sans plus aucune affaire en cours, il compte bien effacer l'ardoise: récemment, il a demandé l'effacement de son casier judiciaire.

Résolu à "s'en sortir", et pourquoi pas "fonder un foyer", Jean ne veut plus dépendre des autres. "Parce que n'importe qui peut vous mettre dehors à n'importe quel moment et ça, il n'y a pas moyen que ça m'arrive à nouveau".

Lorsqu'il sera installé dans un logement, un accompagnement sera mis en place pendant les six premiers mois. "Il n'a jamais vécu seul dans un logement, ça sera une découverte pour lui", expliquent les travailleurs sociaux. Car selon eux, si obtenir un logement est une victoire, s'y maintenir est un défi.

cld/blb/cam